

3^{ème} D.P.6

Classe de 3^{ème} Découverte Professionnelle

6h hebdomadaires

Objectif : la découverte professionnelle s'appuie largement sur la mise en place de situations d'apprentissage au plus près des aspirations des élèves. Elle se fonde sur un contact direct avec le monde professionnel.



Public concerné : Elèves, issus de 4^{ème} de Collège, volontaires prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelles essentiellement.

Le module de 6 heures hebdomadaires a pour but :

- D'apporter aux élèves une connaissance du monde professionnel par une approche des métiers et de l'environnement économique et social.
- De les aider à retrouver le sens d'un projet scolaire en construisant leur projet personnel par la connaissance des voies et des parcours de formation.

En prenant appui sur une pédagogie de projet et en particulier sur des réalisations, il permet aux élèves de construire de nouveaux apprentissages à partir de situations concrètes et en favorisant une comparaison avec le monde du travail.

Horaires de la formation : Les élèves suivent les mêmes enseignements que toute classe de troisième à l'exception de la LV2 dont ils sont dispensés, mais doivent suivre obligatoirement le module de découverte professionnelle de 6 heures hebdomadaires. (L'horaire total de la semaine est le même que pour une classe de 3^{ème} avec un enseignement facultatif)

Contenu du module découverte professionnelle 6 heures :

- Des réalisations dans le domaine du tertiaire administratif et de la vente, et les domaines industriels ; conception et production mécanique, structure métallique et génie électrique.
- Des activités de découvertes : visites d'entreprises et échanges avec des professionnels, stage d'initiation dans une entreprise.
- Des activités de mise en commun et de synthèse.
- Des activités de construction d'une orientation positive.



ORGANISATION des enseignements en 3^{ème} Découverte Professionnelle 6 heures

Classe de 24 élèves : deux groupes de 12 élèves pour tous les enseignements sauf EPS

Enseignements obligatoires :

- Français = 4h
- Mathématiques = 4h
- LV 1 anglais = 3h
- Histoire-Géographie-Education civique = 3h
- Sciences de la vie et de la Terre = 1h30
- Physique-Chimie = 2h
- Enseignements artistiques art plastique = 1h
- Education physique et sportive = 3h
- Découverte professionnelle = 6h
- Economie = 1 h

Organisation de la découverte professionnelle :

Présentation des domaines professionnels présents au lycée THEPOT pendant les 6 heures hebdomadaires .Trois stages (un par trimestre) en entreprise pour tester sa motivation sur un secteur d'activité. Visites d'entreprises, rencontres avec des professionnels.